



**SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement**  
**Direction générale Organisation des Etablissements de Soins**

C.A.E.  
Rue Montagne de l'Oratoire 20, boîte 3  
B-1010 BRUXELLES

**Service Datamanagement**

[Redacted area]

Au :  
- Chef du département infirmier  
- Responsable RIM

**Guide pour l'utilisation des tableaux de globalisation RIM**

**1. Introduction**

Ces tableaux de globalisation RIM vous donnent un aperçu d'un certain nombre de points relatifs à l'année d'enregistrement qui est mentionnée dans le titre au-dessus de chaque tableau. Il s'agit de données qui, précédemment, étaient contrôlées lors des contrôles multitrimestriels.

Deux méthodes sont appliquées:

- tout d'abord, une comparaison est effectuée avec les données des autres périodes de la même année d'enregistrement. Il s'agit principalement de données par index de lit et par unité de soins;
- ensuite, une comparaison est réalisée avec des fichiers de référence sur la base de la dernière année d'enregistrement archivée (le nombre d'observations par index de lit et par unité de soins). Les tableaux concernés indiquent avec quelle année les données sont comparées.

Dans les tableaux 1, 2 et 3, vous trouvez la colonne 'différence'. Si l'on constate une différence, une indication figure dans cette colonne. Pour des raisons techniques, il s'agit du chiffre '1'. Pour ces cas, nous demandons de vérifier la situation et, si nécessaire, de corriger et d'envoyer de nouvelles données.

Dans les tableaux 5, 6 et 7, vous trouvez 3 colonnes :

- une avec l'écart en %;
- une deuxième pour un écart entre 30 % et 50 %;
- et la dernière colonne pour un écart de plus de 50 %.

Dans les deux dernières colonnes figure également l'indication '1' s'il est satisfait aux critères relatifs à la colonne (c'est-à-dire un écart entre 30 % et 50 % ou un écart de plus de 50 %).



## 2. Les tableaux

### Tableau 1 : comparaison de l'index de lit utilisé pour chaque unité de soins pendant les 4 périodes d'enregistrement

Ce tableau montre, par période d'enregistrement, tous les index de lits avec toutes les unités de soins dans votre établissement. La circulaire de mars 2004 a attiré une nouvelle fois l'attention sur le fait que, pour une année d'enregistrement, on ne peut utiliser qu'un seul index de lit pour chaque unité de soins. Si l'index de lit change, une indication figure dans la colonne 'différence'. Dans ce cas, l'unité de soins doit recevoir un nouveau numéro.

### Tableau 2 : comparaison du nombre de lits pour chaque unité de soins pendant les 4 périodes d'enregistrement

Ce tableau montre le nombre de lits par unité de soins pour les 4 périodes d'enregistrement. Ici aussi, une indication figure dans la colonne 'différence' si le nombre de lits n'est pas resté constant sur l'ensemble de l'année.

### Tableau 3 : comparaison pour chaque index de lit du nombre de lits dans l'enregistrement avec le nombre de lits dans le fichier de référence pour la période d'enregistrement <<x>>.

Ce tableau montre, par période d'enregistrement, le nombre de lits par index de lit tel que vous pouvez le retrouver dans le fichier CUNIT. Ces données sont comparées avec les données concernant la même période de notre fichier de référence qui est constitué sur la base des arrêtés d'agrément des Communautés compétentes. Pour les données de 2003, il importe surtout que les deux totaux soient égaux et que les nombres de lits pour chaque index excepté C, D, H\* et I soient égaux. Ultérieurement, on examinera si le nombre de lits mentionné est exactement conforme aux arrêtés d'agrément de votre hôpital.

### Tableau 4 : comparaison pour les index de lit C, D, H\* et I du nombre de lits dans l'enregistrement avec le nombre de lits dans le fichier de référence pour la période d'enregistrement <<x>>.

Ce tableau est identique au tableau 3 mais se limite aux index de lits C, D, H\* et I. Pour ces index de lits, on ne vérifie que le total pour l'ensemble de ces index. L'index de lit I peut être utilisé dans le RIM, mais il n'y a aucun agrément pour des lits I, mais bien pour une fonction 'soins intensifs'.

### Tableau 5 : comparaison par unité de soins et par période d'enregistrement du nombre d'observations (ITEM) avec le nombre moyen d'observations (ITEM) pour les trois autres périodes d'enregistrement.

Ce tableau compare le nombre d'observations par unité de soins pour une période d'enregistrement avec le nombre moyen d'observations pour les trois autres périodes d'enregistrement de la même année.

On donne, par unité de soins, des informations concernant le nombre d'observations communiquées par période d'enregistrement. En principe, vous retrouvez chaque unité de soins 4 fois dans ce tableau.

Dans la colonne 'Ecart en %', on calcule la différence en % entre la période d'enregistrement sélectionnée et la moyenne des 3 autres périodes d'enregistrement.

Une différence dans le nombre d'observations entre 30% et 50% est indiquée dans la colonne 'Ecart entre 30% et 50%'. Une différence dans le nombre d'observations de plus de 50% est indiquée dans la colonne 'Ecart de plus de 50%'.

### Tableau 6 : comparaison par index de lit et par période d'enregistrement du nombre d'observations (ITEM) avec le nombre moyen d'observations (ITEM) pour les trois autres périodes d'enregistrement.

Ce tableau donne les mêmes informations que le tableau 5, mais par index de lit (tableau 5 = par unité de soins).



Tableau 7 : comparaison par index de lit et par période d'enregistrement du nombre d'observations (ITEM) avec le nombre d'observations du fichier de référence (<<année z>>) pour la même période d'enregistrement.

Ce tableau vérifie la différence entre le nombre d'observations par index de lit d'une période d'enregistrement de l'année concernée et le nombre d'observations pour le même index de lit et pour la même période d'enregistrement de la dernière année de référence disponible. Cette année de référence est mentionnée dans le titre du tableau et dans la colonne où se trouvent ces données. Chaque index de lit apparaît donc en principe 4 fois (1 fois par période d'enregistrement).

Tableau 8: nombre d'observations dans le fichier ITEM par date d'enregistrement retrouvée pour la période d'enregistrement<<x>>.

Ce tableau donne, par période d'enregistrement, un aperçu du nombre d'observations par date d'enregistrement retrouvée. Il vous donne la possibilité de voir la variation du nombre d'observations selon la date d'enregistrement.

Tableau 9 : présence des données de personnel dans le fichier EMPLOYEE par date d'enregistrement retrouvée pour la période d'enregistrement <<x>>.

Ce tableau indique, par période d'enregistrement et par date d'enregistrement retrouvée, si des données de personnel ont été enregistrées.

Signification:

0 : on n'a pas trouvé de données de personnel. Toutes les zones heures et nombres de personnes indiquent 0 ou blanc.

1: on a trouvé des données de personnel. Au moins 1 champ pour le nombre de personnes et 1 champ pour le nombre d'heures prestées n'indiquent pas 0.

Tableau 10: aperçu des dates à enregistrer.

Ce tableau donne un aperçu des dates d'enregistrement obligatoires pour les 4 périodes de l'exercice concerné et permet de vérifier si les dates retrouvées dans les tableaux 8 et 9 correspondent aux dates demandées par le SPF.